

JE M'INFORME ET JE PRÉPARE MON AFFILIATION

1



OU

2



Je dispose d'une dispense d'adhésion obligatoire

➡ Je le signale à mon employeur
et je lui fournis les justificatifs requis.

En cas de dispense
d'adhésion au contrat
collectif, vous n'aurez aucune
participation financière
de votre employeur !

Je suis pré-affilié par mon employeur

➡ Je rassemble mes documents et justificatifs.

Pour moi

- ☐ Attestation de l'Assurance Maladie (moins de 3 mois)
- ☐ RIB

Pour mes ayants droit

Conjoint Partenaire de PACS Concubin

- ☐ Attestation
de l'Assurance
Maladie
(moins de 3 mois)

Justificatif(s) de situation familiale

- ☐ Livret de famille
ou PACS ou
justificatif de
domicile commun
et attestation
sur l'honneur

Enfant(s) Petits-enfants à charge

Pour tous

- ☐ Attestation de l'Assurance Maladie (moins de 3 mois)
- ☐ Livret de famille

Pour vos enfants / petits-enfants de plus de 21 ans

- ☐ Certificat de scolarité
- ☐ Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- ☐ Justificatif de recherche d'emploi

Pour vos enfants / petits-enfants en situation de handicap, sans limite d'âge

- ☐ Carte d'invalidité ou attestation MDPH

Pour les enfants
de moins de 16 ans,
le rattachement
doit être visible
sur l'attestation
de l'Assurance
Maladie de l'un
des deux parents

Vos enfants
de plus de 21 ans
peuvent être inscrits
jusqu'à leur 25^e
anniversaire

JE RÉALISE MON PARCOURS D'AFFILIATION

1



Je reçois un courriel de mon employeur

Mon employeur me fait parvenir un lien de connexion à un **portail d'identification**
me permettant de démarrer mon parcours d'affiliation.

Afin de m'identifier, je me munis de mon **numéro de sécurité sociale**,
de mon **n° de matricule RH** et je communique mon **adresse de courriel personnelle**.

À partir de là, je peux démarrer mon parcours.



**Un courriel contenant un lien personnalisé vers mon parcours d'affiliation me sera
envoyé par la MGP. Ce lien est strictement personnel et ne peut pas être utilisé
par un autre agent. Si je l'ai perdu, la MGP peut me le ré-envoyer.**

**Je suis un agent employé par un établissement public ayant décidé de
déléguer entièrement le processus à la MGP : la MGP m'adresse directement le
courriel contenant le lien personnalisé pour accéder au parcours d'affiliation.**

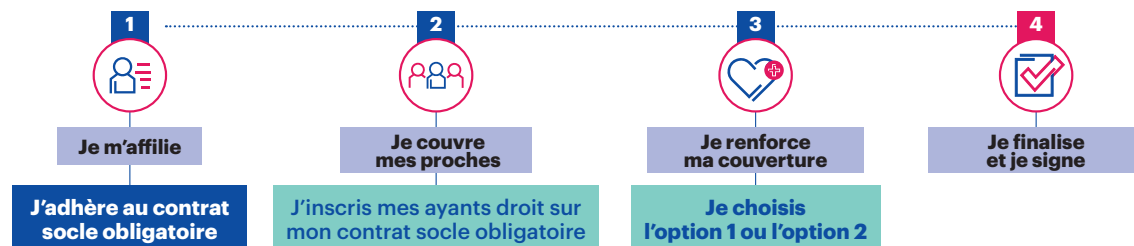


JE RÉALISE MON PARCOURS D'AFFILIATION

2



Je complète mon parcours d'affiliation en ligne



Participation de l'employeur



Remboursement de l'employeur à hauteur de 5 €



Adhésion obligatoire / Cotisation décomptée de la fiche de paie



Adhésion facultative / Cotisation directement prélevée sur votre compte bancaire



Que je sois adhérent auprès de la MGP ou auprès d'un autre organisme, la finalisation du parcours d'affiliation est indispensable pour activer ma garantie et celle de mes ayants droit éventuels ainsi que pour percevoir mes remboursements.

L'option choisie s'appliquera également aux ayants droit que vous avez inscrits sur votre contrat.



3



Je résilie ma complémentaire santé actuelle

Je suis adhérent auprès de la MGP



Je n'ai rien à faire, **ma résiliation est automatique**

Je suis adhérent auprès d'un autre organisme



Je peux **générer un mandat de résiliation** depuis mon parcours d'affiliation



Si je suis ayant droit d'un contrat individuel ou collectif, les démarches auprès de l'organisme doivent être réalisées par le bénéficiaire principal.

JE BÉNÉFICIE DE MA GARANTIE SANTÉ

1



Je reçois ma confirmation d'affiliation par courriel

La MGP **confirme mon affiliation** et celle de mes ayants droit au contrat collectif santé souscrit par mon employeur.



2



J'active mon espace adhérent

Je suis adhérent auprès de la MGP



Rien ne change, **je garde mon identifiant et mon mot de passe**

Je suis adhérent auprès d'un autre organisme



J'active mon espace avec le **numéro d'adhérent communiqué dans le courriel de confirmation** d'affiliation



J'y retrouve un guide de bienvenue et des fiches pratiques pour la prise en main de ma garantie !

3



Je reçois ma carte de tiers payant

La MGP **m'envoie ma carte de tiers payant** par voie postale. Je peux également la télécharger depuis mon espace adhérent.



La réception de la carte de tiers payant peut varier selon les délais postaux.

MA GARANTIE EST ACTIVE À COMPTER DU 01/01/2026 !



FICHE

